

Communiqué de la FEDELIMA

Fédération des Lieux de Musiques Actuelles

Objet - Suite à la rencontre des Scènes de Musiques Actuelles (SMAC) avec le ministre de la Culture Franck Riester

Les structures labellisées Scène de Musiques Actuelles (SMAC) ont été conviées à une rencontre avec le ministre de la Culture Franck Riester, le lundi 17 décembre 2018. La Fédération des Lieux de Musiques Actuelles (FEDELIMA), qui réunit des structures au-delà du périmètre du label, a proposé d'aborder plusieurs sujets¹ à l'invitation de la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA).

Ainsi, nous avons souhaité mettre en avant :

- Les dynamiques de coopérations qui permettent une prise en compte plus large des acteurs et des personnes sur les territoires, tout en construisant des alternatives au modèle concurrentiel à but lucratif ;
- Des projets essentiellement bâtis sur la diffusion à leur origine, s'étant considérablement élargis pour expérimenter un champ d'activités plus vaste dans les formes et dans les contenus ;
- Une diversité de projets, d'histoires, de dimensions, les lieux labellisés SMAC se construisant en cohérence avec la diversité des territoires, y compris en milieu rural ;
- La pertinence de la co-construction partagée entre des initiatives citoyennes, des collectivités territoriales et l'État.

Aussi, nous saluons le discours du ministre qui a rappelé l'attachement de l'État à la co-construction et aux espaces qui la permettent, tels que le Groupe de Travail Musiques Actuelles (GTMA), les Schémas d'Orientation des Lieux de Musiques Actuelles (SOLIMA) sur les territoires ou encore les contrats de filières naissants.

Il s'agit là d'outils indispensables pour partager et confronter les analyses, ainsi que pour élaborer des politiques publiques dans la prise en compte des droits culturels des personnes. Ces outils participent au développement de la diversité artistique et culturelle.

Nous saluons tout autant la reconnaissance de la pertinence de la méthode d'Observation Participative et Partagée (OPP), qui pose les principes d'une analyse collective fine, essentielle à la co-construction.

Néanmoins, nous ne pouvons nous satisfaire d'intentions dans un contexte où l'ensemble des acteurs subissent la disparition des aides à l'emploi, où la concurrence et la concentration économique amenuisent la diversité des initiatives et des projets et où les perspectives de régulation proposées à travers le projet de Centre National de la Musique (CNM) ne distinguent pas le champ d'économie solidaire du secteur lucratif.

Les soutiens alloués aux structures labellisées SMAC, comme aux autres acteurs, sont encore aujourd'hui largement insuffisants.

Ainsi, il est difficile de ne pas voir dans le départ précocé du ministre de sa propre réunion, tout comme dans celui du président de l'association des Directions Régionales des Affaires Culturelles

•••••

1 - Retrouvez les contributions via le lien suivant : www.fedelima.org/docs/DEROULE_17DEC-SMACS_MINISTRE.pdf

(DRAC), une illustration d'une prise en compte encore très partielle de nos travaux et des initiatives des territoires dans lesquelles tant de personnes sont pourtant impliquées.

Afin de poursuivre les efforts communs dans l'intérêt du plus grand nombre, nous demandons que ce type de rencontres soit régulier, que les espaces de co-construction soient confortés et consolidés. Nous renouvelons de plus l'appel à une concertation sur les politiques publiques en faveur de la musique², portée par 21 organisations nationales et régionales de musiques actuelles.

Le 20 décembre 2018,
La FEDELIMA



•••••

2 - http://fedelima.org/IMG/pdf/communiqu_inter_organisations_suites_2018.pdf